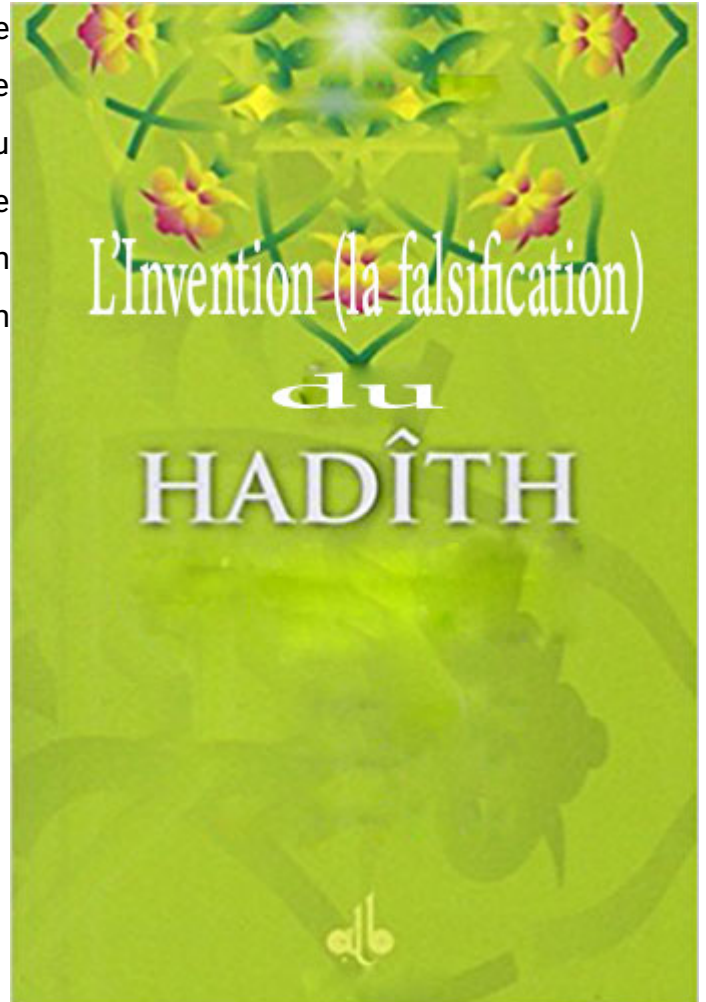


L'Invention (la falsification) du Hadith

<"xml encoding="UTF-8?">

Tous les Messages et les Lois divins firent l'objet d'altérations et de falsifications. Tel fut le cas avec la Tora du judaïsme et les Evangiles du Christianisme. Au regard de l'histoire, il s'est avéré que ces Livres censés être la Parole de Dieu sont différents dans leurs contenus de ce qui fut révélé au Prophète Moïse et au Prophète Jésus. Le Coran est le seul Livre divin qu'Allah a préservé de toute modification .et de toute altération



: En effet, Allah dit dans le Saint Coran

C'est Nous qui avons fait descendre le Rappel (Le Coran) et c'est Nous qui le maintenons »
(intact ». (Sourate al-Hijr, 15 : 9

(et : « Il Nous appartient de le rassembler et de le lire ». (Sourate al-Qiyâmah, 75 : 17

Les Musulmans de génération en génération prirent un soin particulier pour préserver ce Livre divin, le protéger, l'apprendre par coeur, l'enregistrer dans des livres, prendre toutes les précautions nécessaires afin de s'assurer que pas une lettre n'y soit rajoutée ni n'en soit supprimée. Mais si cette première source de la Loi divine a pu être préservée de toute altération grâce à la Volonté d'Allah, la Sunnah, la deuxième source de la Législation, de la pensée et de la croyance islamiques fut la proie des falsificateurs et des inventeurs qui, animés par de vilains desseins politiques et de bas intérêts, se permirent de la modifier, de l'altérer par des rajouts et des soustractions, imputant au Saint Prophète ce qu'il n'avait ni fait ni dit ou dénaturant ce qu'il avait fait et dit. Le Prophète, conscient de ce grave danger, de son vivant, avait pourtant mis en garde les Musulmans contre les falsificateurs, notamment lors du

: Pèlerinage d'Adieu

Les falsificateurs de ma Sunnah ont augmenté en nombre et vont augmenter encore plus » après moi. Quiconque m'attribue volontairement quelque chose de faux, aura réservé sa place dans l'Enfer. Et quiconque vous rapporte un hadith (une tradition : parole ou acte) qui me soit attribué, examinez-le à la lumière du Livre d'Allah et de ce qui est établi de ma Tradition. Acceptez-en ce qui concorde avec le Livre d'Allah et ma Tradition, et rejetez-en ce qui

.« contredit le Livre d'Allah et ma Tradition

La falsification de la Sunnah avait pris diverses formes. La pire forme de falsification était l'invention, c'est-à-dire attribuer au Saint prophète ou aux Saints Imams une tradition qui n'avait d'existence que dans l'imagination et dans l'esprit malsain de l'inventeur. Définissant cette forme de la falsification du Hadith, al-Chahîd al-Thânî écrit : « C'est la pire des catégories du Hadith faible. Et il n'est permis de le citer qu'en soulignant son caractère de hadith inventé

.«

Ainsi les corpus de Hadith furent remplis de Traditions inventées et les "mémorisateurs" de Hadith citaient des dizaines de milliers de traditions inventées, qu'on trouve notamment dans

.les panégyriques des personnes et des cités

Et ceci répondait à un dessein politique perfide et faisait partie de la propagande politique qui .avait pris des proportions considérables au début du règne Omayyade, après l'an 40 A.h

D'un autre côté, l'invention de hadith répondait parfois à un autre motif. Certains personnages qui prétendaient vouloir encourager les actes recommandés (et non obligatoires) pensaient qu'il n'était pas préjudiciable d'attribuer au Saint prophète certains bons actes afin d'inciter les .gens à faire le bien

Pour se faire une idée juste des proportions démesurées qu'avait atteintes l'invention de hadith, il est utile de rappeler que le célébrisissime rapporteur de Hadith, al-Bokhârî, pour compiler son corpus, a trié environ quatre mille traditions censées être dignes de fois sur un total d'environ six cent cinquante mille traditions attribuées au Saint Prophète ! Quant à Ahmad IbnHanbal, il a trié les traditions qui forment son corpus (Mosnad) parmi sept cent cinquante mille traditions qui lui avaient été proposées. C'est du moins ce qu'ont affirmé eux-mêmes ces deux géants .rapporteurs de hadith

Al-Sayyed al-Murtadhâ parlant des inventions et des falsifications de hadith introduites par les : Extrémistes (Ghulât), écrit dans son livre, "al-Ghorar wal-Dorar

On rapporte que lorsque Mohammad Ibn Solaymân, le gouverneur de Kûfa sous le Califat » d'al-Mançûr arrêta un nommé Abdul-Karîm Ibn al-`Awjâ', celui-ci déclara, lorsqu'il apprit la virtualité de son exécution : "... J'ai glissé parmi vos hadith quatre mille faux hadith inventés de .« toutes pièces

Il convient de noter ici, que l'épreuve dramatique et les divisions successives que les Musulmans n'ont cessé de subir depuis des siècles sont dues essentiellement à la falsification

des Traditions du Saint Prophète et des Nobles Imams d'Ahl-ul-Bayt. Sans cette falsification, ce profond fossé qui sépare les Musulmans et ce grave différend doctrinal et législatif qui les .divisent n'auraient pas existé

Quelques Exemples de Hadith Inventés

Un des exemples de hadith inventés est celui-ci : « Mes Compagnons sont comme les étoiles. N'importe lequel d'entre eux que vous suivriez, vous serez bien guidés ». Or, ce hadith fabriqué se trouve à l'origine de beaucoup et de fausses idées et de concepts erronés relatifs à la .Sunnah et aux Compagnons

Pourtant les grands rapporteurs de Hadith ont affirmé qu'il s'agit d'un propos faussement attribué au Saint Prophète. Ainsi, Ibn Qayyim al-Jawziyyah a écrit franchement que ce hadith est inventé. Quant à al-Thahabî, il a émis des réserves sur son authenticité et a souligné la malhonnêteté et la nature mensongère de son rapporteur, Ja'far Ibn `Abdul-Wâhid al-Hâchimî, en s'appuyant sur les opinions des biographes (les auteurs de biographie des rapporteurs de Hadith). Et il dit à son propos : « Le hadith de "Mes Compagnons sont comme les étoiles..." est .« l'un de ses mauvais coups

Pour Ibn Taymiyyah : « Le hadith de "Mes Compagnons sont comme les étoiles..." est mis en .« doute par les imams de hadith, il est donc sans valeur juridique

Un autre exemple de hadith inventé, c'est : « Je vous commande ma Tradition et celle des Califes-bien-Dirigés et bien-guidés. Retenez-les avec vos dents ». Il suffit d'en vérifier la chaîne de transmission pour constater que c'est une parole imputée faussement au Saint Prophète. En effet, dans cette chaîne de transmission figurent deux noms, Baqiyyah Ibn al-Walîd et `Abdullâh Ibn `Amr al-Salamî, dont l'honnêteté est mise en cause par les imams de Hadith. Ainsi, Ibn `Ayyinah dit à propos du premier nommé : « N'écoutez pas ce que rapporte Baqiyyah... ». Et selon Yahyâ Ibn Mu`în, parlant du même Baqiyyah Ibn al-Walîd : « S'il rapporte

des hadith cités par des gens dignes de foi, tel que Çafwân Ibn `Amr et d'autres, d'accord. Mais s'il cite à l'appui des hadith rapportés, des inconnus (tels que ceux qu'il cite concernant le hadith ci-dessus), il faut le négliger... ». Quant à Abû Mus-her, il écrit à son propos : « Les hadith rapportés par Baqiyyah ne sont pas sans tache. Méfiez-vous-en donc ». Selon Ibn Hajar : « Al-Bayhaqî écrit dans "Al-Khilâfiyyât" : « Il est admis unanimement que Baqiyyah n'est pas
« une référence valable

Concernant le second nommé, `Abdul-Rahmân Ibn `Omar al-Salamî, Ibn Hajar écrit : « Selon
.« ...al-Fattân al-Facî, il n'est pas valable, parce que inconnu

Eléments de Science du Hadith

Mo'assasat al-Balâgh